

SOUS EMBARGO JUSQU'AU VENDREDI 8 NOVEMBRE, 11H

**« 75 années après la Nuit de Cristal, l'antisémitisme reste d'actualité »
Résultats de l'enquête de l'Agence européenne des droits fondamentaux réalisée auprès de la
population juive de l'Union européenne**

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le fascisme et l'antisémitisme (9 novembre), qui commémore la Nuit de Cristal de 1938, l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA-Fundamental Rights Agency) a publié les résultats d'une enquête spécifique sur les expériences et les perceptions des crimes de haine, de la discrimination et de l'antisémitisme par les personnes juives dans l'Union européenne.

Cette enquête, réalisée dans huit États membres de l'UE et exclusivement auprès de la population juive, livre plusieurs résultats inquiétants. Ainsi, parmi les répondants vivant en Belgique : 77% considèrent l'antisémitisme comme un problème grave ou sérieux dans leur pays (la moyenne pour les 8 pays étudiés étant de 66%) ; 88% estiment qu'au cours de ces 5 dernières années l'antisémitisme a augmenté; 10 % ont été victimes, depuis 2008, de violences physiques ou de menaces parce qu'ils étaient juifs ; 69% déclarent que le conflit israélo-arabe a un impact sur leur sentiment de sécurité en Belgique.

Comme évoqué également dans l'enquête de la FRA, 85% des répondants vivant en Belgique considèrent qu'Internet est le moyen de diffusion privilégié de l'antisémitisme. Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme corrobore cette évaluation et souligne que depuis 2006, une grande partie des signalements de faits présumés antisémites enregistrés par le Centre proviennent du web. Patrick Charlier, directeur adjoint du Centre, précise que « *l'antisémitisme en ligne s'exprime ouvertement, au travers de stéréotypes, de propos dénigrants ou violents formulés à l'égard des juifs ou en invitant l'internaute à consulter des sites négationnistes. Par ailleurs des articles antisionistes relatifs, par exemple, à Israël et au conflit israélo-palestinien suscitent régulièrement de vives réactions de membres de la communauté juive qui y voient la confirmation d'un antisémitisme latent* ». En outre, Patrick Charlier observe que « *les principaux vecteurs des discours de haine et commentaires antisémites en ligne sont les fora des journaux en ligne et les espaces de discussion sur Facebook.* »

Quant aux agressions verbales et menaces envers les juifs, si elles demeurent nettement inférieures aux messages de type antisémite diffusés sur internet, elles n'en restent pas moins très inquiétantes. De manière générale, Patrick Charlier constate que « *l'expression de cet antisémitisme ne se cantonne pas à certains groupes de population, dont les arabo-musulmans, mais émane de tous les groupes qui composent notre société. Des rapprochements et des espaces de dialogue entre les différentes communautés devraient dès lors être favorisés et stimulés.* »

Enfin, si les cas de violence physique, extrêmement traumatisants, restent isolés, un sentiment d'insécurité prévaut néanmoins au sein des communautés juives, comme le démontre l'enquête. Pour Patrick Charlier « ces communautés attendent des réponses juridiques, morales et politiques fortes de la part des pouvoirs publics. A cet égard, le Centre travaille en concertation avec leurs représentants, les responsables politiques et le secteur de la justice pour faire de la lutte contre l'antisémitisme, et plus généralement de la lutte contre le racisme et la xénophobie, l'une de ses priorités ».

Plus d'informations

- Communiqué de presse de la FRA (en annexe)
- [Le rapport et les fiches d'information de la FRA](#)
- [Les chiffres « antisémitisme » 2012 du Centre](#)

Contact presse

- Laure Gréban (FR): 02 212 30 15 (gsm: 0475 33 33 89), laure.greban@cntr.be
- Davy Coolen (NL): 02 212 30 41 (gsm: 0477 56 42 27), davy.coolen@cntr.be

A propos du Centre

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme est un service public indépendant qui a pour mission légale la promotion de l'égalité et la lutte contre la discrimination. Il a aussi pour mission de veiller aux droits fondamentaux des étrangers, d'observer les flux migratoires et de stimuler la lutte contre la traite des êtres humains. Le Centre a également été désigné comme mécanisme indépendant pour veiller à l'application de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.